

Délibération n°2019-020

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 23 mai 2019, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,
Madame Laura-Line CARVIGAN-CASSIN entendue,

a délibéré :

Objet : Approbation de la proposition de nomination du Directeur de la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP)

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

Il s'agit de la candidature de Madame Laura-Line CARVIGAN-CASSIN à la direction de la DOSIP

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 18
Membres présents et représentés : 21	Vote nul : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 1	Vote blanc : 2

La proposition de nomination du Directeur de la DOSIP est approuvée à la majorité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 28 mai 2019

Le Président de l'Université des Antilles et par déléation,
Le Directeur Général des Services

Pr Eustase JANKY  Bruno MALHEY